



Comité technique local DRFiP 35 3 novembre 2016 Déclaration des élu-e-s CGT

À l'occasion du boycott du CTL du 13 juillet dernier, la section CGT Finances publiques 35 faisait une déclaration qui précisait :

"Partout où les intérêts des salariés sont en jeu, la CGT est présente. La CGT n'est donc pas adepte par principe de la « politique de la chaise vide ».

Au plan de la DRFiP 35, la section CGT Finances publiques 35 déplore l'état du dialogue social. La rupture constatée est à mettre au compte du directeur. Les sujets balayés à la va-vite, le mépris des règles institutionnelles, notamment concernant le rôle des acteurs de prévention, un calendrier institutionnel incongru (CTL un 13 juillet), une interprétation rigide et tatillonne des textes (dépôt des HMI, convocation du CHS...), un mépris assumé de la démocratie communale dans le cadre des fermetures autoritaires des trésoreries de La Guerche et Louvigné etc.

La méthode bulldozer n'est pas acceptable, le directeur a la responsabilité, le devoir, de permettre les conditions d'un dialogue social serein, cela est nécessaire et utile.

Pour notre part, nous restons attachés au dialogue institutionnel, en tant que représentants du personnel, il est nécessaire de renouer ce dialogue afin de porter les revendications des agents dans tous les domaines.

Pour sa part, la CGT reste donc disponible pour discuter avec la direction, si c'est nécessaire. Si les sujets sont traités au fond, si des réponses sont apportées aux questions des agents, si ce dialogue se déroule dans le respect des règles établies, dans des conditions « normales », ni plus, ni moins, alors le dialogue social peut être utile et il est nécessaire.

La balle est désormais dans le camp de M. Cano, chacun comprendra que dans ces conditions, un changement d'attitude de sa part est nécessaire pour renouer les fils de ce dialogue."

Aujourd'hui, 3 novembre, plusieurs mois sont passés et la section CGT Finances publiques 35 tient à rappeler cette position, qui reste aujourd'hui sienne, à la virgule près.

Notre organisation porte et portera toujours les revendications des salariés, la défense des intérêts des usagers et du service public. Pour nous le dialogue social doit donc être impérativement à la hauteur de cet enjeu et nous continuerons à refuser qu'il soit réduit à un dialogue de sourds avec une direction droite dans ses bottes et incapable de souplesse et de remise en cause.

Cette mise au point nous semble importante à la lumière de plusieurs éléments d'actualité:

1 - Autant la CGT est attachée au dialogue social, autant elle tient à rappeler à nouveau que les conditions d'exercice de ce dialogue doivent être claires et précises.

Ainsi, la CGT se félicite que l'ensemble des sections syndicales du département aient refusé de siéger dans le comité que souhaitait mettre en place la Direction en lien avec la lettre de mission du nouveau poste de chargée de mission CVT (conditions de vie au travail). En effet, ce cadre est tout sauf clair, et il est même dangereux pour chacun de ses acteurs, tant il est flou, nébuleux, juridiquement nul, et tant il empiète sur les compétences des acteurs de préventions. Il ne vise qu'à déminer des situations pressenties difficiles par la direction, afin d'éviter les vagues et le respect des

procédures prévues à cet effet dans le cadre notamment du CHSCT. La CGT se félicite qu'aucune organisation ne soit tombée dans ce piège, la direction est désormais la seule responsable de ce dispositif.

Toujours dans le cadre du dialogue social, nous constatons que votre conception des instances et de leurs règles est encore très différente de la nôtre. Nous en voulons pour preuve le document de travail de ce CTL sur la mise en place du SFACT – Bloc 2 : un document plus que succinct où ne trouvons aucun avis de CHSCT, pas de fiche d'impact, pas de tableau des emplois, etc. alors qu'il s'agit d'une réforme lourde de conséquences pour les agents de divers services et diverses administrations. On touche au cœur de la réforme de l'État, cela mérite mieux en terme de dialogue social.

2 - Avec les syndicats, les élus et la population des communes de St Méen-le-Grand et Cancale ont manifesté leur opposition ferme à la fermeture de leurs trésoreries, par la signature de milliers de pétitions. La position de la DRFiP 35 sur ce dossier doit évoluer. La CGT constate qu'à nouveau, votre rencontre avec les élus et le collectif de citoyens du secteur de Saint-Méen-le-Grand a débouché sur une fin de non-recevoir de votre part, montrant ainsi votre totale absence de considération pour la mobilisation inédite des usagers. Traiter ainsi 4000 signatures sur une population de plus de 10000 habitants, montre bien que vos décisions ne tiennent en aucun cas compte de l'intérêt des usagers. Cela nous prouve aussi qu'en terme de dialogue, sur ce type de dossiers, nous n'avons pas du tout avancé depuis l'année dernière, d'autant que vous continuez à choisir vos interlocuteurs, en refusant de nous recevoir avec les élus et les usagers.

3 - Les usagers du CFP de Rennes Magenta ont manifesté le 17 octobre leur opposition ferme et massive à la fermeture de leur centre le mardi prévue par la DRFiP et son projet d'accueil sur rendez-vous. Il en a été de même à Vitré et Redon où la pétition a également été largement signée. La position de la DRFiP sur ce sujet doit évoluer et, même si le point a été retiré de l'ordre du jour, le projet doit être abandonné définitivement dès aujourd'hui.

Il faut au contraire renforcer les équipes d'accueil, notamment à Magenta où les conditions de travail se sont très gravement dégradées et où moins de la moitié de l'effectif théorique est réellement implanté. Les conséquences en sont que les renforts des SIP sont beaucoup plus sollicités au détriment de leurs charges de travail, pourtant elles-mêmes en hausse. Pourtant l'échéance du 15 décembre (2ème rôle TH) est encore loin et l'afflux des usagers va s'accroître et les difficultés empirer. Il est urgent d'agir : plus que jamais la santé des agents est en grave danger.

4 - Nous avons appris par un groupe de travail national du 3 octobre 2016, la suppression des brigades régionales foncières de Rennes et Brest. La CGT défend le maintien de toutes les implantations et s'opposera donc fermement à ces nouvelles destructions de services. Vous nous annoncez pourtant l'inverse quelques mois plus tôt. Comment pouvons-nous croire à un dialogue social sincère dans ces conditions ?

5 - Le projet du prélèvement à la source est non seulement une usine à gaz, mais constitue une pure folie qui menace le service public, les services de la DGFIP et ses agents. La DG doit abandonner ce projet fou. Les usagers ne sont pas dupes de l'arnaque que constitue ce projet qui, en rapprochant l'IR de la CSG, nous mène droit vers la liquidation du quotient familial et vers un impôt personnel, non plus progressif mais proportionnel, et préfigure la fusion IR/CSG. Les plus grandes menaces pèsent ainsi sur notre sécurité sociale comme le précise la fédération CGT des organismes sociaux. *« Au-delà du prélèvement à la source, le gouvernement n'a-t-il pas d'autres intentions cachées comme par exemple fusionner la CSG et l'impôt sur le revenu comme cela avait été envisagé à plusieurs reprises ? Aujourd'hui, le financement de la Sécurité Sociale est assis sur les cotisations*

sociales. Si demain, la CSG fusionne avec l'impôt sur le revenu, c'est le financement de la Sécurité Sociale qui est menacé. Le prélèvement de l'impôt à la source peut être le cheval de Troie qui permettra la casse de tout l'édifice de notre protection sociale. Notre fédération revendique au contraire, une profonde réforme du système fiscal afin de le rendre plus juste et plus efficace ainsi qu'une sécurité sociale financée par les cotisations sociales assises sur le travail. » Communiqué de la fédération CGT des organismes sociaux, du 19 août 2016.

6 - Les postes vacants par dizaines, qui s'ajoutent aux suppressions d'emplois massives, rendent la situation des services insupportable, la DRFiP doit tirer la sonnette d'alarme immédiatement auprès de la DG, cela a-t-il été fait ? Comment y croire ? Le projet de mouvement de mutations C du 1^{er} mars 2017, où figurent deux arrivées et deux départs pour 44 vacances, ne nous incite pas à la confiance. Nous exigeons des réponses précises : les agents en ont assez de l'*à peu près* généralisé qui règne et qui les laisse livrés à eux-mêmes avec leurs difficultés sans cesse croissantes. L'exemple des huissiers des finances publiques, que vous avez reçus récemment avec les organisations syndicales, est emblématique de la souffrance au travail ressentie dans notre direction. Leurs revendications doivent être satisfaites, à commencer par l'affectation de l'effectif complet.

La DRFiP doit entendre les revendications portées par les syndicats, CGT en tête :

- **l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et des restructurations ; tous les postes vacants doivent être pourvus immédiatement,**
- **le renforcement des moyens humains et budgétaires,**
- **le maintien et le renforcement des droits sociaux des agents, une réduction des écarts de rémunération par une revalorisation des régimes indemnitaires et une véritable reconnaissance de leurs qualifications et la non-mise en œuvre de PPCR et du RIFSEEP,**
- **l'amélioration réelle et concrète des conditions de vie au travail,**
- **le maintien d'une action sociale de haut niveau dans tous les domaines,**
- **le retrait du projet de prélèvement à la source.**

C'est sur la base de ces revendications que la CGT appelle les agents à la grève dans l'unité le 15 novembre 2016 à la DGFIP.